

**COMMUNICATION RELATIVE A L'INDEXATION DES TAIRFS EN MATIERE DE  
TRANSPORT MEDICO-SANITIRE**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024, les tarifs en matière de transport médico-sanitaire ont été fixés.  
Une indexation de ces tarifs doit être réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2025 selon l'indice santé.

Les tarifs indexés sont les suivants:

<b>Ambulance</b>	
140,41 €	Tarif de base
<b>Suppléments</b>	
3,10 €	Par km supplémentaire entre 11 et 30 km
2,06 €	Par km supplémentaire à partir du 31 <sup>ème</sup> km
168,49 €	Transport majoré (prestation entre 20h et 6h)
15,49 €	Oxygène
154,86 €	Heure de prestation entamée d'un médecin
103,24 €	Heure de prestation entamée d'un infirmier
139,37 €	Forfaitaire pour tout matériel utilisé durant le transport
103,24 €	Annulation moins de deux heures avant le rendez-vous

<b>Véhicule Sanitaire Léger</b>	
61,95 €	Tarif de base
<b>Suppléments</b>	
2,06 €	Par km supplémentaire entre 11 et 30 km
1,03 €	Par km supplémentaire à partir du 31 <sup>ème</sup> km
74,33 €	Transport majoré (prestation entre 20h et 6h)
30,97 €	Annulation moins de deux heures avant le rendre-vous

**Tous les tarifs sont TVAC**

Merci de bien faire le nécessaire, au plus vite, dans l'affichage des tarifs (véhicules et siteweb).